

DOSSIER MONOGRAFICO

Scritture ed esperienze dell'esilio

ARTICOLI

Renaut de Montauban : les exils de père en fils

di Michaela BJUGGFÄLT-CHATEAUX*

DOI 10.26337/2532-7623/CHATEAUX

Riassunto: Dopo una breve descrizione della vicenda storica e degli esili dell'eroe Renaut de Montauban, come pure dei suoi figli e del nipote, proponiamo di mettere a fuoco i loro rapporti con le rispettive società di adozione. Lo studio di questi esili ci permetterà di investigare in generale i rapporti tra gli esuli e le società che li accolgono. Infine, ci soffermeremo sui significati di questi esili.

Abstract: After a short description of the story and the exiles of the hero Renaut de Montauban, of his sons and grand-son, we propose to detail their relationships with the different adoptive societies. The study of these exiles will enable us to investigate the relationships between the exiled and their adoptive societies. Finally, we will conclude upon the meaning of these exiles.

Keywords: Renaut de Montauban, purgatory exile, Middle Ages

* She is a PhD student at the University of Lille, France. She is working on a critical edition of one part of the Burgundian prose of *Renaut de Montauban* (1462), which is attributed to David Aubert, ms. Paris, Ars. 5075.
micha.chateaux@hotmail.fr.

Sommario: Introduction – De la faute initiale de Renaut au bannissement et à l'exil : 1) L'exil politico-juridique; 2) L'exil expiatoire ; 3) L'exil en tant qu'épreuve révélatrice du caractère héroïque des personnages; 4) L'exil volontaire ou le renoncement à la société ; 5) Violence et société : « filles du bannissement » ; 6) L'exil religieux ou croisade; 7) L'exil sous forme de destruction ou de ruine – Les relations entre les exilés et les sociétés d'accueil – Significations des exils – Conclusion – Manuscrits – Ouvrages – Articles

Saggio ricevuto in data 1 maggio 2017. Versione definitiva ricevuta in data 24 giugno 2017.

Introduction

S'inscrivant dans la geste des barons rebelles, *Renaut de Montauban* offre de nombreux déplacements principalement afin de permettre aux Aymonides d'échapper au courroux de Charlemagne. Est-ce que pour autant ils peuvent être considérés comme des exilés ?

Afin de répondre à cette question, arrêtons-nous un instant sur l'étymologie latine du terme exil et ses dérivés. Issu du latin, le terme *exilium* signifie littéralement « hors d'ici », « hors de ce lieu ». Ainsi, au sens premier, l'exil est d'abord une séparation avec la terre d'origine. Or, dans l'histoire de la jurisprudence romaine, « l'exil est le nom donné à une peine infligée ou choisie pour échapper à une condamnation plus lourde »¹. Dans son acception la plus courante, l'exil peut être considéré comme l'exercice d'une force contraignante tentant à éloigner un individu, généralement jugé dangereux pour la société, hors de sa patrie. Il s'agit alors d'une sanction juridico-politique, ce qui est souvent le cas pour les déplacements que nous évoquerons ci-après. Or, la notion d'exil comporte une double signification en ce sens qu'il peut également

¹ M. COURRÉNT, "Partir d'ici". À propos de l'étymologie latine de l'exil, dans H. CARRERA (ed.), *Exils*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, « Collection Etudes », 2010, p. 15.

être la résultante d'un choix, non soumis à la volonté d'un tiers, ce dont il sera également question ci-après.

Si Renaut de Montauban est un exilé, contraint de quitter sa terre natale, peut-on en dire autant de ses frères ou de leur cousin Maugis qui, à plus d'une reprise, choisissent de suivre Renaut ? Et qu'en est-il des fils et petit-fils de Renaut dont la mise en prose bourguignonne communément attribuée à David Aubert (Paris, Ars. 5072-5075, compl. par Munchen, Cod. Gall. 7)² retrace les aventures ? Nous tâcherons de répondre à cette question à travers une typologie des différents types d'exils dans cette prose cyclique.

Après avoir détaillé les différents types d'exils, nous proposons de détailler les relations des protagonistes avec les différentes sociétés d'accueil. Enfin, nous nous interrogerons sur les significations de ces exils.

De la faute initiale de Renaut au bannissement et à l'exil

S'étant attiré le courroux de Charlemagne après avoir tué son neveu Bertholet, Renaut prend la fuite avec ses trois frères et son cheval faé Bayard. On pourrait se demander pourquoi ses frères font cause commune avec Renaut, d'abord lors de la rébellion initiale, puis lors de la fuite. Cette question peut s'expliquer par le fait que la geste, dès l'origine, « met l'accent sur les liens privilégiés qui unissent Renaud et ses frères Alard, Guichard et Richard dont les noms homéotéleutes en *-ard* soulignent la solidarité »³. Ce « personnage pluriel », pour reprendre l'expression de François

² Les quatre premiers volumes n'ont pas encore été édités, tandis que le dernier volume nous est connu grâce à Ph. Verelst, qui a édité le manuscrit Paris, BnF 19.177, très proche de celui de l'Arsenal : *Mabrien, roman de chevalerie en prose du XV^e siècle*, Genève, Droz, 1998. Pour la commodité de la lecture, les citations du cinquième volume seront tirées de cette édition.

³ S. BAUELLE-MICHELS, *Pourquoi Renaut de Montauban a-t-il survécu sous le titre des Quatre fils Aymon ?*, dans *Topiques romanesques : réécriture des romans médiévaux (XVI^e-XVIII^e s.)*, « Ateliers », 22 (1999), p. 36.

Suard, constitue à bien des égards l'originalité « qui fera pour toujours le succès de l'ouvrage »⁴. S. Baudelle-Michels, spécialiste de *Renaut de Montauban*, va plus loin lorsqu'elle explique la raison pour laquelle la chanson a survécu sous le titre des *Quatre fils Aymon* :

En définitive, presque toutes les réécritures imprimées mettent l'accent sur l'indissolubilité des liens qui unissent les quatre frères, l'un des indices les plus significatifs de cette relecture privilégiée étant le traitement réservé à la monture de Renaud, Bayard – encore une finale en *-ard*, – qui, parce qu'il est chevauché en commun, devient le symbole idéal de la solidarité fraternelle⁵.

A l'origine, nous indique S. Baudelle-Michels, « tout au plus Bayard est-il capable, dans les moments critiques, de prendre en croupe, outre Renaud, Maugis ou Alard. Au mieux, on précise qu'il aurait été capable de les porter tous les quatre »⁶, ce qui signifie que l'image de la fratrie au complet sur le dos de Bayard avait déjà conquis l'imaginaire populaire en 1462. Non seulement l'image d'ailleurs, puisque le texte s'est accommodé du mythe, les illustrations ayant été réalisées plus tard, sous le règne de Charles le Téméraire.

Dans la prose bourguignonne, la chevauchée de Bayard par la fratrie au complet est clairement évoquée par le texte comme par l'illustration de Loyset Liédet. En effet, le chapitre s'intitule « Comment Aymon de Dourdonne eut affaire pour ses quatre filz qui eschaperent de Paris sur le cheval Bayart par le conseil de leur hoste »⁷ et l'illustration est sans équivoque :

⁴ F. SUARD, *Guillaume d'Orange. Étude du roman en prose*, Paris, Champion, 1979, p. 566.

⁵ BAUELLE-MICHELS, *Pourquoi Renaut*, p. 38.

⁶ *Ivi*, p. 41.

⁷ Paris, Arsenal 5073, f. 22 r°.



Figura 1 : *La fuite de Paris sur le cheval Bayard*. Paris, Arsenal 5073, f. 22 v^o.

Après avoir appris pour le meurtre de Bertholet, Charlemagne s'écrit qu'on lui livre Renaut « pour faire jugement selon que les princes et les barons de mon hostel en diront »⁸, mais, faisant cause commune avec leur frère, rien d'étonnant à ce que la fratrie au complet, ce « personnage pluriel »⁹, se voie condamné au même titre que l'instigateur de la querelle. Devant la colère de l'empereur et de l'assemblée, l'exil s'impose comme la seule issue.

⁸ *Ivi*, f. 19 r^o.

⁹ SUARD, *Guillaume d'Orange*, p. 564.

1) L'exil politico-juridique

Les quatre fils Aymon sont bannis par l'empereur et forjurés par leur père. Celui-ci explique à son épouse « qu'il lui couvenoit faire [ses enfants] banir de son pays par promesse qu'il avoit faicte a Charlemeine »¹⁰. Les termes exacts de cette promesse pour le moins contraignante sont les suivants :

Vous sçavez que le vostre filz Regnault a le mien nepveu Berthoulet ociz, mes hommes mors et mehaigniés a l'ayde de vos aultres trois filz, lesquelz me ont tant courroussé que pour ce les vous couvient forjurer et moy promettre par la foy que vous devés a chevalerie que contre moy vous ne les soustendrez, confortérés ne favoriserés ne en ville, cité, bourc, chastel ou place que vous aiés en dominacion, ne les herbergerés ne quelque finance ne aultre chose dont ilz puissent par vous mieulx valoir, ne leur delivrez sur peine de perdre vostre corps et vostre terre, ou se ainssi ne le voulés acorder, jurer, promettre et tenir sans faulcer, vous condempne a demourer en mes prisons jusques a ce que j'avray les garçons en mon commandement¹¹.

Ainsi bannis, les quatre fils Aymon vont de refuge en refuge avant de bâtir le château de Montessor. Lors de l'épisode ardenais, Renaut et ses trois frères mènent une vie de vagabondage afin de subvenir à leurs besoins, avant de construire le château de Montessor, mais sa caractéristique principale, comme l'écrit si justement J. Thomas, « c'est d'avoir été édifié en cachette, et donc hors du système féodal : c'est la demeure d'un fugitif, qui cherche à s'abriter contre la colère impériale et que son état contraint à l'indépendance »¹² :

En Montessor furent les quatre filz Aymon fortiffiez et si bien acompaigniés que leans eust l'en trouvé jusques a .vij. ou .viii. cens compaignons sans ceulx qui

¹⁰ Paris, Arsenal 5073, f. 30 v°-31 r°.

¹¹ *Ivi*, f. 29 v°-30 r°.

¹² J. THOMAS, *Signifiance des lieux, destinée de Renaut et unité de l'œuvre*, dans J. THOMAS, PH. VERELST, M. PIRON (eds.), *Études sur « Renaut de Montauban »*, Gent, Romanica Gandensia, 1981, p. 10.

par chascun jour y arrivoient pour vivre sans riens faire pour pillier, pour rober, pour courre le pays et faire guerre a Dieu et au dyable ne leur chaloit a qui ne en quelle contree, ville, bourc ne cité se avoir en eussent peu la dominacion¹³.

Débusqués et délogés par l’armée impériale, Renaut et ses trois frères vont alors jusqu’à s’exiler dans le royaume de Gascogne, où le roi Yon leur propose son aide à l’encontre de Charlemagne moyennant le secours de Renaut et de ses frères à l’encontre de Begon de Toulouse :

Dieu ! comme fu le roy joieux d’ainssi ouyr parler Regnault de Dourdonne. Il respondi lors joieusement en lui gectant ses bras aux espauls et lui dist : « [...] Sy vous retiens a ma court et offre a chascun de vous or, argent, robes, joyaux, chevaux, armeures et les biens de mon hostel en vous promettant confort et aide contre tous vos adversaires et mes gens mesmes meneray et conduiray pour vostre fait soustenir et vos ennemis grever touteffois et quanteffois que mestier en avrez »¹⁴.

Il s’agit véritablement d’un contrat féodal et Renaut ne tarde pas à remplir sa part du marché. Les quatre fils Aymon vivent désormais dans la sérénité, mais c’est sans compter sur la rancune de Charlemagne qui apprend bien vite que les Aymonides servent désormais le roi Yon. Celui-ci leur a permis de bâtir le château de Montauban d’où Renaut tire son nom et lui a donné en mariage sa sœur Clarisse de Gascogne à Renaut. Charlemagne réclame à Yon qu’il lui livre ses ennemis et la trahison du roi est bientôt un fait. Comme on le sait, la trahison de Vaucouleurs ne réussit pas à l’empereur et il s’ensuit une longue guerre où chacun reste sur ses positions jusqu’à ce que la famine chasse les fils Aymon de Montauban.

Comme l’écrit J. Devard, « il existe indéniablement des interactions entre la littérature et les sources juridico-historiques et naturellement à tout “crime épique” correspond sa “peine épique”.

¹³ Paris, Arsenal 5073, f. 47r°.

¹⁴ *Ivi.*, f. 117 r°.

Dans l'arsenal de ces dernières, l'exil tient une bonne place »¹⁵. Il poursuit en expliquant que « c'est une peine rencontrée couramment bien qu'elle soit moins présente que la peine de mort ou la pendaison »¹⁶. Nous verrons plus loin que les quatre fils Ripeux sont pendus pour leur trahison, tandis que les assassins de Renaut se voient exilés.

2) L'exil expiatoire

Renaut réitère à plusieurs reprises sa prière et sa proposition de partir pour la Terre Sainte en échange de l'armistice de Charlemagne :

Je te promes, Sire, que pour ton Saint non aouer, j'iray tout a pié en habit de paulmier oultre mer [...] au Saint lieu ouquel ton Saint corps fu crucifié. Et se c'est ton plaisir, Robastre et la Sainte Terre que chrestiens deussent par vraie raison gouverner feray tourner et convertir a ta loy¹⁷.

Un nouveau siège a lieu à Trémoigne, où l'empereur accorde finalement son pardon à Renaut. Notons au passage l'importance de cette ville, où se joue non seulement la paix entre Renaut et Charlemagne, mais c'est également le lieu où est miraculeusement transporté le corps de Renaut après son assassinat.

Les conditions de paix qu'énumère l'empereur sont multiples : il faut d'abord que Renaut lui livre Bayard, qu'il abandonne sa femme, « que l'empereur tient comme en ostage »¹⁸, ainsi que tous ses biens, puis qu'il parte comme simple pèlerin conquérir les Saintes reliques à Jérusalem. L'exil de Renaut prend ainsi la

¹⁵ J. DEVARD, “*Qui bon i vont, mal en revenent*”. *La pratique du bannissement épique aux XII^e-XIII^e siècles : triomphe de la violence et échec du droit*, dans PH. HAUGEARD, M. OTT (eds.) *Droit et violence dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 92.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ Paris, Arsenal 5073, f. 338 r^o.

¹⁸ Paris, Arsenal 5075, f. 24 r^o-24 v^o.

« forme d'exclusion épique la plus répandue »¹⁹, à savoir le pèlerinage expiatoire.

Aucune indication temporelle n'est indiquée par Charlemagne quant à la durée de l'exil de Renaud, « mais il ne semble pas que ce soit, pour autant, un exil perpétuel. En effet, si la perpétuité avait été prononcée, Renaud ne serait pas reçu si aimablement par l'empereur, à son retour »²⁰. Selon toute vraisemblance, l'exil de Renaud dure une quinzaine d'années. En effet, les enfants de Renaud avaient environ sept ans à son départ²¹ et respectivement quinze et seize ans lorsqu'ils quittent leurs oncles pour aller servir Charlemagne²². Il est probable qu'ils servent l'empereur pendant deux à trois ans avant de se faire accuser de trahison²³, moment qui coïncide avec le retour de Renaud.

Comme on le sait, l'entreprise est couronnée de succès et Renaud revient avec les Saintes reliques. Cependant, comme l'écrit J. Devard, « revenir sain et sauf d'un pèlerinage ne suffisait pas pour être réintégré en paix dans la communauté : il fallait en plus obtenir de l'autorité condamnatrice qu'elle l'autorise formellement à revenir »²⁴. Il explique encore que, historiquement, si « le pèlerin oubliait de demander cette autorisation, il tombait sous le coup de la rupture de ban avec le risque de se voir infliger la peine de substitution »²⁵.

Rien d'étonnant donc à ce que le retour de Renaud se fasse dans l'anonymat. En effet, celui-ci rencontre en chemin d'abord

¹⁹ DEVARD, "*Qui bon i vont, mal en revenent*", p. 93.

²⁰ *Ivi.*, p. 94.

²¹ Paris, Arsenal 5075, f^o 2 v^o : « Or n'avoient les deux enfans Yvon et Aymonnet que sept ans quant leur pere se parti de France ».

²² *Ivi.*, f. 3 r^o : « Sy parlerent ensamble pour ce que ja veoient les deux damoiseaulx en eage de .xv. et .xvj. ans ».

²³ Nous pouvons supposer qu'au moins une année s'écoule avant la trahison, notamment à travers quelques remarques temporelles telles « Si se passa l'iver et vint le temps de Pasques », *Ivi.*, f. 23 v^o.

²⁴ DEVARD, "*Qui bon i vont, mal en revenent*", p. 95.

²⁵ *Ivi.*, pp. 95-96.

son oncle Girart de Roussillon, « qui jamais ne l'eust recongneu »²⁶, puis son frère Alard, « qui mie ne le sceut recongnistre »²⁷. Lorsque Renaut leur donne des nouvelles de son entreprise, sans leur apprendre que c'est de lui-même qu'il parle, Gerard « monta a cheval pensant que Regnault feust ung vray coquin »²⁸. Seul Maugis reconnaît Renaut, mais il dit à Alard que « Vous estes bon a abuser, sire cousins, fait il, quant vous creez ce coquin pour sa genglerie ! »²⁹. C'est seulement une fois à Laon, devant l'empereur, que Renaut révèle enfin son identité : « Sachiés que je suy celui que vous envoiastes oultre mer pour les dignes reliques conquerir, lesquelles j'ay aportees en ceste cité »³⁰.

Les retrouvailles se font dans la joie et Charlemagne l'embrasse chaleureusement, faisant ainsi le premier pas vers la réintégration de Renaut dans la société, mais celui-ci, ayant appris la trahison dont ses fils étaient accusés, à savoir de vouloir tuer l'empereur, les rejette violemment en leur disant « Alez ensus de moy, faulx garçons, fait il, et plus ne me apelez pere, car vous perdriés vostre langaige puis que en vous a reproche de traÿson et de mauvaitié ! »³¹.

Ce rejet ne peut s'expliquer que par la volonté de Renaut de retrouver l'amour de l'empereur et de réintégrer la société dont il a si longtemps été exclu. En effet, à l'image de son père qui l'avait « forjuré », Renaut refuse catégoriquement tout lien avec sa femme et ses deux fils tant que ceux-ci n'ont pas levé les suspicions qui pèsent sur eux. Afin de retrouver l'honneur et l'amour paternel, le fils aîné de Renaut, Yvon, demande alors à faire éclater la vérité à travers un duel judiciaire, seul contre les quatre fils Ripeux, qui avaient, avec l'aide de Ganelon, manigancé la trahison dont les

²⁶ Paris, Arsenal 5075, f. 72 v°.

²⁷ *Ivi.*, f. 75 v°.

²⁸ *Ivi.*, f. 72 v°.

²⁹ *Ivi.*, f. 76 v°.

³⁰ *Ivi.*, f. 91 r°.

³¹ *Ivi.*, f. 91 v°.

deux fils de Renaut avait été accusé. Yvon obtient gain de cause et combattra seul les quatre fils Ripeux, l'un après l'autre, « en champ mortel »³². Yvon sort gagnant de cette épreuve et l'entreprise fut couronnée de succès. Notons ici que les quatre fils Ripeux furent pendus pour leur trahison et non exilés. Charlemagne fait aussi mander le comte Ganelon pour répondre aux accusations des fils Ripeux, mais le traître avait déjà quitté la ville, espérant par là échapper au courroux de l'empereur.

Ainsi s'instaure un nouveau cycle de violence au retour de Renaut, cette fois-ci entre le lignage de Renaut et celui de Ganelon.

3) L'exil en tant qu'épreuve révélatrice du caractère héroïque des personnages

Ainsi que l'explique J. Devard, l'exclusion d'un individu, au Moyen Âge, « revenait bien souvent à une condamnation à mort différée, l'éloignement et la disparition annoncée ramenant la concorde civile ; et c'est bien cette considération qui anime le bannissement épique »³³. Néanmoins, force est de constater que nos héros « reviennent toujours triomphant de leur exil »³⁴. Toujours d'après l'article très stimulant de J. Devard :

La chanson de geste ne livre pas de réel discours sur le bannissement. Elle produit au contraire une réflexion sur le fonctionnement de la justice royale. Attentive aux motifs qui conduisent les personnages sur les chemins de l'exil, elle s'interroge sur les codes judiciaires mais aussi singulièrement sur l'idéal de justice et sur les personnes qui l'incarnent. Du côté des condamnés, elle apparaît comme une épreuve qui est révélatrice du caractère héroïque d'un personnage tout en confirmant son caractère de bon sujet malgré l'injustice de sa condamnation³⁵.

³² *Ivi.*, f. 92 v°.

³³ DEVARD, “*Qui bon i vont, mal en revenent*”, p. 91.

³⁴ *Ivi.*, p. 104.

³⁵ *Ivi.*, pp. 103-104.

L'exil, en tant que « mission impossible », apparaît de fait comme une épreuve « révélatrice du caractère héroïque »³⁶ des personnages qui en reviennent. Renaut est à ce titre exemplaire, mais « en vertu du principe de la surenchère, [Mabrien] se devait de dépasser de façon spectaculaire les exploits de ses prédécesseurs »³⁷ et, au fond, « tout se passe comme si Mabrien combinait le sort de Maugis avec celui de son frère jumeau Vivien »³⁸. Éduqué dans la foi sarrasine, Mabrien sera tout comme Vivien amené à combattre les siens sans le savoir, y compris son propre père qu'il chasse de Jérusalem, « avant de se convertir et de devenir un champion de la chrétienté »³⁹ suite aux révélations de la reine Mabrienne, la mère adoptive de Mabrien, quant à son identité, à savoir qu'il était le fils d'Yvon et d'Anglentine.

4) L'exil volontaire ou le renoncement à la société

L'exil des fils de Renaut de Montauban est encore d'une autre nature. En effet, il s'agit d'un exil volontaire dans le sens où les Yvon et Aymon ne s'exilent pas pour expier une quelconque faute ou pour éviter la guerre, mais pour assoir le pouvoir nouvellement acquis par leur père en se mariant, l'un à Anglentine, la sœur de Baphtamur de Jérusalem, l'autre à Sinamonde, la fille du roi d'Angorie, et ainsi régner sur les terres saintes.

De nouveau revenu de la terre sainte, après avoir donné ses fils en mariage, Renaut « vouloit subitement et secretement laisser le monde et ses vanitez inutiles et perilleuses pour l'ame »⁴⁰. C'est ainsi que le dernier exil de Renaut s'annonce : celui du renoncement de ses terres, de ses biens voire de son nom, car Renaut

³⁶ *Ivi.*, p. 104.

³⁷ PH. VERELST, *Mabrien – Roman de chevalerie en prose du XV^e siècle*, Genève, Librairie Droz, Romanica Gandensia, XXVIII, 1998, p. 16.

³⁸ *Ivi.*, p. 11.

³⁹ *Ivi.*, p. 13.

⁴⁰ Paris, Arsenal 5075, f. 250 r^o.

quitte sa femme et ses frères et chemine dans l'anonymat et le dénuement le plus total jusqu'à Cologne, où il se fait engager comme maçon sur le chantier de l'Église de Saint Pierre. Le dernier exil de Renaut est très particulier, car il s'agit d'un exil volontaire de rédemption qui s'achève par sa mort et sa sanctification⁴¹.

En effet, revenu de la terre sainte après les mariages de ses fils, Renaut priaît Dieu tous les jours :

« [...] Je aperçoy que ce n'est que vanité des richesses et delices mondains et que on n'en emporte nulz en la fin. Je y voeul renoncer pour l'amour de vostre saint et digne nom et voeul sievir la voie que vos beneois et sains apostels sievyrent et relenquir les seignouries terriennes en souffrant povreté par pacience. Sy vous supplie que me donniés grace de tellement vivre et muer ma vie en toutes bonnes meurs que je puisse en demourant de ma vie deservir de estre apellé aveques ceulx qui sont vostre sainte gloire atendants ».

Ainssi fist Regnault sa priere et tous les jours la faisoit continuellement, non pas ceste mesmes mais les plus propres qu'il povoit et sçavoit voire si secretement et si devotement que nulz ne s'en apercevoit. Il faisoit aussi a part les oeuvres de charité, de pitié et de misericorde et vivoit chastement le plus et le mieulx qu'il povoit⁴².

Un matin avant le lever de son épouse, il se dépouille de ses vêtements et met un habit « pour son corps difformer de l'estat de richesse en estat de povreté [...] puis se parti avant ce que la duchesse feust levee, se mist a chemin et se destourna si que on ne sceut nulles nouvelles de lui ne qu'il estoit devenu »⁴³. Voilà déjà longtemps que J. Thomas signalait que le vêtement est un insigne

⁴¹ La fin de vie de Renaut, tant dans les textes médiévaux que dans les remaniements ultérieurs, a été étudié en détail par S. Baudelle-Michels dans son article *Les morts de Renaut de Montauban : mourir pour mieux survivre*, dans C. CAZANAVE, F. MARCHAL-NINOSQUE (eds.), *Mourir pour des idées*, Presses Universitaires de Franche-Comté, « Annales littéraires », 2009, pp. 335-352.

⁴² Paris, Arsenal 5075, f. 250 v^o.

⁴³ *Ivi.*, f. 251 r^o.

social. En effet, lors de son exil en terre sainte, « le piteux accoutrement de Renaud signale à tous qu'il n'est plus un chevalier »⁴⁴, tandis qu'ici, son dépouillement délibéré « n'a rien à voir avec l'ensauvagement dégradant des pénuries antérieurs »⁴⁵, mais cela place le dernier exil de Renaud « sous le signe de la résipiscence et du renoncement »⁴⁶.

Renaud s'attire cependant vite la jalousie des autres ouvriers. Assassiné et jeté dans le Rhin, le héros finit ses jours en martyr. Son corps est transporté miraculeusement à Trémoigne, où il est enfin reconnu et sanctifié. L'évêque de Trémoigne condamne les assassins de Renaud à l'exil, plaçant ainsi la peine sous le signe d'un nouveau cycle de violences.

5) Violence et société : « filles du bannissement »⁴⁷

La mort de Renaud ne met pas fin aux hostilités entre les Aymonides et les Haultefeuille, car Ganelon – réconcilié avec Charlemagne –, non content que l'empereur ait pris Alard, Guichard, Richard et Maugis en amour, conspire avec Hardré et Pinabel le Jeune pour faire mourir les trois fils Aymon et le duc d'Aigremont. Ganelon demande à l'empereur de faire un tournoi « pour le plus grant bien et hault honneur que onques advint a prince ne qui a vous mesmes porroit jamais advenir »⁴⁸. Lors de ce tournoi, Ganelon profite d'un moment où Richard va à l'écart pour se rafraîchir pour se déguiser en l'empereur et d'aller mortellement blesser Richard d'un coup de lance. Richard, « qui veritablement cuidoit que ce feust l'empereur »⁴⁹, ne s'est pas défendu. Laissant Richard sur place, Ganelon va ensuite enlever le déguisement et convaincre

⁴⁴ THOMAS, *Significance des lieux*, p. 36.

⁴⁵ BAUELLE-MICHELIS, *Les morts de Renaud*, p. 343.

⁴⁶ *Ivi.*, p. 341.

⁴⁷ DEVARD, "*Qui bon i vont, mal en revenent*", p. 104.

⁴⁸ Paris, Arsenal 5075, f. 315 v°.

⁴⁹ *Ivi.*, f. 321 v°.

l'empereur de mettre ses armes et d'aller participer au tournoi. Alard, Guichard et Maugis d'Aigremont commencent à s'inquiéter de l'absence de Richard et partent à sa recherche. Quant ils le trouvent, agonisant, Richard leur les exhorte à se méfier de l'empereur pour ce qu'il lui a fait ; la machination de Ganelon fonctionne à merveille, car Maugis s'approche de l'empereur et lui porte un coup d'épée qui le renverse en le traitant de « faulx roy »⁵⁰ et en lui disant qu'il se vengera aujourd'hui même de la mort du noble duc Richard.

L'expression « faulx roy » prend ici une double signification, car il renvoie à la situation de départ, à savoir le déni de justice de Charlemagne face à l'affront de Bertholet envers Renaut. Rappelons-nous que le neveu de l'empereur avait insulté et frappé Renaut, qui s'en était allé se plaindre à l'empereur, espérant obtenir justice, mais ce dernier avait refusé de lui faire droit et l'insulte à son tour, « commettant ainsi un déni de justice »⁵¹. C'est seulement à partir de ce moment que Renaut prend la justice à son compte et se venge en tuant Bertholet d'un coup d'épée (ou d'échiquier dans les versions traditionnelles). Charlemagne, au lieu de faire arrêter Renaut, exhorte ses hommes à le tuer et « la sentence de bannissement se trouve donc viciée par le déni de justice originel de Charlemagne »⁵².

Ainsi s'achève un peu brutalement le quatrième tome de la prose bourguignonne. Au début du cinquième et dernier volume, la guerre entre Charlemagne et les Aymonides reprend de plus belle et l'issue sera fatale pour ces-derniers, une fois de plus à cause de la trahison de Ganelon, qui conseille à l'empereur de boucher l'entrée de la caverne où les Aymonides avec Maugis ont trouvé refuge et d'y mettre le feu. Ils meurent étouffés. Loin de ramener la paix, la mort d'Alard, Richard, Guichart et Maugis ne fait que raviver les animosités. L'empereur se voit soudain seul,

⁵⁰ *Ivi.*, f. 329 r°.

⁵¹ DEVARD, “*Qui bon i vont, mal en revenent*”, p. 101.

⁵² *Ivi.*, p. 102.

abandonné par ses pairs et ses plus fidèles barons. Ogier le Dannois et Naymon prennent congé de l'empereur et vont annoncer la nouvelle de la mort des quatre chevaliers d'abord à Clarice, la femme de Renaut, qui meurt de chagrin huit jours plus tard, puis à Aymon et Yvon en terre sainte. Ces-derniers reprennent le flambeau et vont assiéger Charlemagne d'abord à Trémoigne, puis, après la fuite de l'empereur, à Laon. Ce n'est qu'au retour du conseiller Naymon que la paix entre Charlemagne et les enfants de Renaut a pu être instaurée.

On le voit, l'exil de Renaut, loin de ramener la paix, n'a fait que déplacer le problème pendant la durée du bannissement. À son retour, un nouveau cycle de violence est instauré, « sapant ainsi les fondements de la peine »⁵³, ou, pour reprendre l'heureuse expression de J. Devard : « Violence et société sont donc toutes les deux filles du bannissement, ce qui explique leur lien inextricable »⁵⁴.

6) L'exil religieux ou croisade

Pendant ce temps, la reine Anglentine met au monde le fils d'Yvon, qui fut enlevé à sa naissance et mis entre les mains des Sarrasins, qui lui donnèrent le nom de Mabrien. Cette partie de l'histoire est bien plus connue, en particulier grâce aux deux éditions de Ph. Verelst⁵⁵. L'exil de Mabrien prend en effet la forme d'un récit de voyage extraordinaire, puis, tout comme le pèlerinage expiatoire de Renaut, de croisade contre les païens. Partout où il passe, il conquiert les villes les plus prestigieuses les unes après les autres (Jérusalem, Babylone, Acre...), d'abord au profit de son père adoptif l'amiral Barré et des sarrasins, puis, après sa conversion, au profit de la chrétienté. Reconnu comme le meilleur chevalier du monde, il est même admis à visiter le Paradis Terrestre, où

⁵³ *Ivi.*, p. 91.

⁵⁴ *Ivi.*, p. 104.

⁵⁵ VERELST, *Mabrien*, ID., *Mabrien – Roman de chevalerie en prose. Édition de Paris, J. Nyverd, 1530 (BnF, Rés. Y2.75)*, 2 volumes, Genève, Droz, 2010.

il se voit offrir trois fruits de l'arbre d'Adam et Ève⁵⁶. Il n'est pas étonnant de constater, comme le signale Ph. Verelst, « qu'un certain nombre de schémas et de situations ont été repris à d'autres parties, plus anciennes, du cycle »⁵⁷. Mabrien suit en effet « une trajectoire spirituelle sans cesse ascendante, qui le pousse à entreprendre une croisade contre les païens et qui s'achève en apothéose par la sanctification »⁵⁸, puisqu'il va conquérir et christianiser l'ensemble des pays d'Orient « jusqu'aux confins des terres du Grand Khan, dont il reçoit pratiquement une preuve d'allégeance sous forme d'une pomme d'or »⁵⁹ :

Nous, le Grant Kan, chief et empereur de la souveraine partie d'Orient, protecteur, deffendeur et processant de deux mil isles, entre les hommes le tresplus obbay, au plus preu de la religion chrestienne, ferme pillier de la foy et exil des suivans la loy du faulx prophete, mandons reverence parfonde, haulte humilité et parfaicte dileccion, avec tres cordialle bienvueillance. Et en faveur et consideration de vostre hault bruyt et renommee excellente vous envoyons une pomme d'or[...]⁶⁰.

Nous remarquons au passage que le terme d'exil figure dans l'extrait ci-dessus. C'est la seule référence de ce terme dans l'édition de Ph. Verelst et il s'agit ici d'une périphrase pour Mabrien. Nous reviendrons sur les significations de ce terme ci-après.

7) L'exil sous forme de destruction ou de ruine

Nous avons déjà évoqué le terme « banni » qui figure dans la prose bourguignonne sous son acception moderne. Le terme « exil » y figure également à quelques rares endroits, mais pas dans

⁵⁶ VERELST, *Mabrien*, pp. 262-265.

⁵⁷ *Ivi.*, pp. 10-11.

⁵⁸ *Ivi.*, p. 14.

⁵⁹ *Ivi.*, p. 16.

⁶⁰ *Ivi.*, p. 445.

son acception moderne. En effet, le terme en moyen français signifie également « destruction » ou « ruine », en plus de son acception moderne d'exil. C'est le cas par exemple dans le passage ci-après :

Ogier, le duc de Dampnemarche, respondi lors non mie en le blasmant malgraceusement et dist :

– « [...] Nous avons fait nostre mandement et croy que, quant nous et nos parens serons devant Laon arrivez, l'empereur se ravisera et nous fera par amours rebaillier et rendre nos cousins. Et par ainssi ne sera il ja besoing de son pays exillier ne de lui faire guerre ainssi comme vous avez icy naguieres proposé »⁶¹.

Il s'agit ici du passage où Charlemagne retient prisonnier les fils de Renaut, suite à la machination de Ganelon afin de faire croire à l'empereur que les enfants avaient voulu le tuer, et Ogier le Dannois décide de faire son armée et d'aller contre Charlemagne pour libérer Yvon et Aymon. Il apparaît clairement dans ce passage que le terme signifie « détruire » et non « exiler » dans son acception moderne.

Deux autres passages, qui traitent de la guerre entre sarrasins et chrétiens, confirment cette acception :

Longuement parla Gloriant a son pere Persant de Naples en le amonnestant de ses hommes faire assamblar et metre en armes et a toute puissance entrer en Rommenie pour le pays exillier et pour chrestiens confondre et metre a percecucion⁶².

Ainsi que :

Lors leur racompta de chief en fin comment Persant, le fort roy de Naples, et son filz avoient pourpris le pays, les eglises confondues, les feus boutez, les hommes, femmes et enfans pris et fait renoncer a la loy Jhesucrist, et ceulx qui ce n'avoient voulu faire escorchés, ocis, ars et si vilainement a mort traitiés qu'onques telle pitié ne fu veue, et comment ilz menassoient Romme d'ardoir et

⁶¹ Paris, Arsenal 5075, f. 48 v°- 49 r°.

⁶² *Ivi.*, f. 297 r°-v°

exillier et le pays de Lombardie et toute France par vive force conquerir a puissance de gens⁶³.

Rares sont les endroits dans la prose bourguignonne où les guerres religieuses sont décrites d'autant de détails que dans l'extrait ci-dessus.

Enfin, un autre passage, empreint de pathétique cette fois-ci, où le terme « exil » est employé dans le sens de « destruction » ou de « ruine » est lorsque Charlemagne se repent d'avoir fait tuer Maugis et les trois fils Aymon :

Soyez moy garant et escu, vray Dieu, fait il, et ne voeuilliés prendre garde aux faultes que je congnois maintenant avoir commises par mauvais conseil, dont a grant peine se scet nul preudomme garder. J'ay exilliés et destruis ceulx que je devroie amoureuement suporter, car ilz me servoient lealment. Sy me dist bien Roland que je m'en repentiroie avant le bout de l'an, et bien l'aperçoy a present. Sy suy plus dolant de Naymon, le noble conseillier, et du duc Ogier, que j'ay perdus que de chose nulle qui advenir me peust, car par eulx estoient mes besoignes honnourablement conduites, lesquelles je voy maintenant aler de travers. Sy voeulle Dieu penser de mon fait si vrayement qu'Il scet et voit pour l'eure presente que grant besoing m'en est⁶⁴.

Bien que le terme « exil » ne soit pas employé dans son acception moderne, force est de constater que c'est un motif récurrent dans *Renaut de Montauban*, en particulier dans la prose bourguignonne, qui amplifie l'ancienne chanson de geste.

Les relations entre les exilés et les sociétés d'accueil

L'Orient a toujours été pour l'Occident une source de mystère et d'inspiration et il n'est pas étonnant de constater que la moitié des exils ici évoqués répondent à un schéma de croisade contre les païens et de christianisation. C'est le cas en ce qui concerne

⁶³ *Ivi.*, f. 298 r^o-v^o.

⁶⁴ Munchen, Cod. Gall. 7, f^o 24 r^o.

l'exil de Renaut en terre sainte, l'exil de ses fils Yvon et Aymon ainsi que le long périple de Mabrien. Il s'agit donc bien souvent de rapports de force. En effet, comment concilier deux cultures aussi radicalement différentes ? Cette question nous amène à nous interroger sur les rapports entre les exilés et leurs terres d'accueil.

Comme nous l'avons vu précédemment, notamment à travers l'étude du terme « exil », les échanges lors de ces exils étaient à la fois riches et belliqueux. L'exil expiatoire de Renaut en terre sainte constitue la première étape d'une série d'expéditions dans le but de libérer les lieux saints, de convertir la population et de la maintenir dans la chrétienté.

La plus ancienne chanson qui nous est parvenue de *Renaut de Montauban* a probablement été rédigée aux alentours de 1200, c'est-à-dire après la troisième croisade et notamment après la reprise de Jérusalem par Saladin en 1187. Or, la chanson « montre Renaud qui reconquiert Jérusalem, en une revanche fictionnelle et un transfert épique compensatoire »⁶⁵.

Or, l'histoire de Renaut offre également de belles scènes où les relations entre les exilés et les sociétés d'accueil ne sont pas d'ordre belliqueux, en particulier à travers les aventures de Maugis qui devient pape à Rome dans un passage très comique du quatrième volume⁶⁶. Par ailleurs, Renaut réussit à convertir Anglentine en lui racontant la Genèse, la Trinité et la naissance de Jésus :

Nous creons tout premierement en Dieu le père qui crea les cieulx, la terre, la mer, les poissons et tout ce qui soubz les cieulx est par sa grace contenu. Il crea et fist l'omme premier a sa samblance et de celui homme la femme dont nous sommes tous desscendus de ligné en ligné. Et si creons en ung filz qu'il meïsmes crea par la grace du benoit Saint Esprit, lequel est nostre Dieu, Nostre Sire et Nostre vray redempteur, car par le conseil du Saint Esprit et de celui père qui est

⁶⁵ S. BAUELLE-MICHEL, *La fortune de Renaut de Montauban*, dans « Cahiers de recherches médiévales et humanistes » *La tradition épique, du Moyen Âge au XIX^e siècle. À la mémoire d'Alain Labbé*, 12 (2005), p. 103.

⁶⁶ Il s'agit des chapitres 36-38 dans Paris, Arsenal 5075, ff. 270 v° bis à 296 r°.

ung seul Dieu, voulu celui filz ainssi cree venir cha jus en ce monde pour reparer le meffait que firent Adam et Eve, qui furent nos premiers peres...⁶⁷.

Ainsi, l'apport des exilés à leurs différentes terres d'accueil est principalement d'ordre religieux, puisqu'ils convertissent la population, généralement après un duel judiciaire où le Dieu chrétien manifeste sa suprématie par rapport au Dieu sarrasin, mais également par la simple parole en expliquant ses croyances. Cette dernière façon de prêcher et de convertir la population par la simple parole est d'ailleurs intéressante parce que, à aucun moment dans le manuscrit, la langue ne semble faire obstacle à la compréhension mutuelle.

Significations des exils

Nous rejoignons une fois de plus J. Devard lorsqu'il explique que, plus qu'un témoignage de la pratique du bannissement, les chansons de geste portent « un regard critique sur le pouvoir royal, dans sa fonction judiciaire »⁶⁸ :

Afin de ne pas voir triompher l'injustice flagrante, le retour des bannis est nécessaire pour rétablir non plus la concorde sociale, mais l'ordre juste, brisé par la sanction judiciaire : quand la justice royale est corrompue, la justice divine se doit de prendre le relais, en ramenant les individus de leur exil sain et sauf⁶⁹.

Or, comme l'écrit si justement S. Baudelle-Michels, « l'histoire de Renaut n'a bientôt plus été comprise dans sa signification profonde, c'est-à-dire dans sa portée eschatologique. L'éclairage mystique que la contrition finale du héros et son martyr jettent rétrospectivement sur sa vie et sur le récit de ses exploits a progressivement cessé d'intéresser les remanieurs »⁷⁰. De fait, l'exil prend

⁶⁷ Paris, Arsenal 5074, f. 111 v°.

⁶⁸ DEVAR, "*Qui bon i vont, mal en revenent*".

⁶⁹ *Ibidem*.

⁷⁰ BAUELLE-MICHELS, *Pourquoi Renaut*, p. 36.

successivement de moins en moins de place au fil des années. Ce désintérêt progressif de la portée religieuse du récit se traduit notamment par la suppression des exploits de Renaut en Terre Sainte et par la transformation de la fin édifiante de Renaut, qui, dans une version « lettrée » du XVIII^e siècle, meurt noyé en voulant sauver des jeunes filles en détresse⁷¹. S. Baudelle-Michels explique cet abandon de l'orientation eschatologique par le fait que l'intérêt pour la geste se situe désormais à un autre niveau « que révèle le choix du titre *Les Quatre Fils Aymon* qui met d'emblée en avant le thème de la solidarité fraternelle »⁷².

On pourrait penser que le parcours de rédemption de Renaut serait davantage exploité dans l'adaptation de la *Bibliothèque universelle des romans*⁷³, qui a « l'étonnante singularité de prendre comme "hypotexte", non la version traditionnelle qui a inspiré toute la descendance rinaldienne (incunables, romans du XVI^e siècle, Bibliothèque bleue...), mais la mise en prose cyclique du XV^e siècle, "la grande prose" dont la tradition passe pour éteinte à

⁷¹ *Ibidem*. Il s'agit de l'édition de J.CASTILHON, *Les Quatre Fils d'Aymon, histoire héroïque*, La Bibliothèque bleue entièrement refondue et considérablement augmentée, n° VI, Paris, Costard et Fournier, 1783.

⁷² *Ibidem*.

⁷³ Le titre complet en est *Bibliothèque universelle des romans, ouvrage périodique, dans lequel on donne l'analyse raisonnée des romans anciens et modernes, français ou traduits dans notre langue ; avec des anecdotes et des notices historiques et critiques concernant les auteurs ou leurs ouvrages ; ainsi que les mœurs, les usages du temps, les circonstances particulières et relatives à des personnages connus, déguisés ou emblématiques*.

partir du XVI^e siècle »⁷⁴, mais il n'en est rien. En effet, cette adaptation⁷⁵ qui date de juillet 1778 et dont l'instigateur serait Antoine-René de Voyer d'Argenson, Marquis de Paulmy, est davantage destiné à un public féminin, moins sensible à l'imaginaire épique et davantage porté vers l'aspect sentimental. À ce titre, et à ce titre uniquement, la prose bourguignonne, occupe peut-être « dans le schéma de la transmission du *Renaut de Montauban* (au sens strict) une voie sans issue »⁷⁶. En effet, comme nous le fait remarquer S. Baudelle-Michels, il n'y a pas que « les parties périhériques du cycle [qui] ont connu les honneurs de l'imprimerie »⁷⁷.

Conclusion

Force est de constater que la figure de l'exilé hante la littérature depuis ses origines. Le genre humain semble condamné à un perpétuel « exil » et Ulysse, Enée et Moïse sont chacun à leur manière des exilés, contraints de partir hors de leur patrie, et ce voyage

⁷⁴ S. BAUELLE-MICHELS, *Une adaptation de Renaut de Montauban dans la Bibliothèque universelle des romans*, dans *Entre épopée et légende: "Les quatre fils Aymon ou Renaut de Montauban"*. Actes du colloque de Reims et Charleville-Mézières, organisé par l'U.F.R. Lettres de Reims, avec la participation de la Société internationale Rencesvals (section française), 6-8 octobre 1995, Langres-Saints-Geosmes, Guéniot (Hommes et textes en Champagne), 2000, vol. II, p. 185.

⁷⁵ Le titre complet en est *Histoire de Maugis d'Aigremont, et de Vivian son frère, fils de Beuves, fils de Doolin de Mayence ; des quatre fils du Duc Aymon de Dordogne, également fils de Doolin de Mayence, et particulièrement de Renaud de Montauban, l'ainé, et le plus illustre de ces quatre frères, avec les prouesses et vaillances du redouté Mabrian, Roi de Jérusalem fils du Roy Yvon, lequel était fils de Renaud de Montauban : le tout tiré de plusieurs anciens et précieux Manuscrits, tant en vers qu'en prose, et des romans imprimés en prose, de Maugis, des quatre fils Aymon et de Mabrian*.

⁷⁶ PH. VERELST, *Renaut de Montauban. Édition critique du manuscrit de Paris, BnF fr. 764 (R)*, Gand, Rijksuniversiteit te Gent, Werken uitgegeven door de Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte, 175, 1988, p. 46.

⁷⁷ *Ibidem*.

sans retour devient le cœur de leur histoire. Qu'en est-il dans *Renaut de Montauban* ? L'histoire de Renaut et de sa descendance se résumerait-elle à un éternel exil ? Compte tenu de la réitération de l'exil de père en fils au sein de l'œuvre de la fin du Moyen Âge, nous serions tentées de répondre par l'affirmative.

Le remaniement en prose de la chanson de geste exploite en effet cette veine de la croisade en l'amplifiant et en greffant sur elle l'histoire du petit-fils de Renaut, qui, en somme, incarne les valeurs combinées de ses ancêtres puisqu'il devient le « dompteur et flayel des ennemis de la foy »⁷⁸. Mabrien aura à son tour un fils, Renaudin, « appelé, comme son nom l'indique, à perpétuer la glorieuse lignée de Montauban »⁷⁹, et cet arrière-petit-fils de Renaut aura également un fils, appelé Aymon, « [m]aiz plus n'en dit de lui ce present compte »⁸⁰ ...

⁷⁸ VERELST, *Mabrien*, p. 457. Il s'agit d'une partie de l'épithaphe de Mabrien.

⁷⁹ *Ivi.*, p. 18.

⁸⁰ *Ivi.*, p. 457.

Manuscrits

Paris, BNF. 19.172-19.177

Paris, Arsenal 5072-5075, complété par Munchen, Cod. Gall. 7.

Ouvrages

CASTETS F., *La Chanson des Quatre fils Aymon, d'après le manuscrit La Vallière, avec introduction, description des manuscrits, notes au texte et principales variantes, appendice où sont complétés l'examen et la comparaison des manuscrits et des diverses rédactions*, Montpellier, Coulet, 1909

BAUELLE-MICHELS S., *Les avatars d'une chanson de geste : de Renaut de Montauban aux Quatre fils Aymon*, Paris, Honoré Champion, 2006

SUARD F., *Guillaume d'Orange. Étude du roman en prose*, Paris, Champion, 1979

VERELST P., *Renaut de Montauban. Édition critique du manuscrit de Paris, BnF fr. 764 (R)*, Gand, Rijksuniversiteit te Gent, Werken uitgegeven door de Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte, 175, 1988

VERELST P., *Mabrien : Roman de chevalerie en prose du XV^e siècle*, Gand, Université de Gand, « Romanica Gandensia », 1998

VERELST P., *Mabrian. Roman de chevalerie en prose : Edition de Paris, J. Nyverd, 1530 (BnF, Rés. Y2.75)*. 2 tomes, Gand, Université de Gand, « Romanica Gandensia », 2010

Articles

BAUELLE-MICHELS S., *Pourquoi Renaut de Montauban a-t-il survécu sous le titre des Quatre fils Aymon ?*, dans *Topiques romanesques : réécriture des romans médiévaux (XVI^e-XVIII^e s.)*, « Ateliers », 22 (1999), p. 35-42

BAUELLE-MICHELS S., *Une adaptation de Renaut de Montauban dans la Bibliothèque universelle des romans*, dans *Entre épopée et légende: "Les quatre fils Aymon ou Renaut de Montauban". Actes du colloque de Reims et Charleville-Mézières, organisé par l'U.F.R. Lettres de Reims, avec la participation de la Société internationale Rencesvals (section française), 6-8 octobre 1995, Langres-Saints-Geosmes, Guéniot (Hommes et textes en Champagne)*, 2000, vol. II, p. 185-197

BAUELLE-MICHELS S., *La fortune de Renaut de Montauban*, dans « Cahiers de recherches médiévales et humanistes » : *La tradition épique, du Moyen Âge au XIX^e siècle. À la mémoire d'Alain Labbé*, 12 (2005), p. 103-114

BAUELLE-MICHELS S., *Les morts de Renaut de Montauban : mourir pour mieux survivre*, dans C. CAZANAVE, F. MARCHAL-NINOSQUE (eds.), *Mourir pour des idées*, Presses Universitaires de Franche-Comté, « Annales littéraires », 2009, p. 335-352.

BAUELLE-MICHELS S., *Le vol et le droit dans la prose bourguignonne de Renaut de Montauban* », dans PH. HAUGEARD ET M. OTTO (eds.), *Droit et violence dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2013, pp. 185-199

COURRENT MIREILLE, "Partir d'ici". *À propos de l'étymologie latine de l'exil*, H. CARRERA (ed.), *Exils*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, « Collection Etudes », 2010, p. 15-18

DEVARD J., “*Qui bon i vont, mal en revenent*”. *La pratique du bannissement épique aux XII^e-XIII^e siècles : triomphe de la violence et échec du droit*, dans PH. HAUGEARD, M. OTTO (eds.) *Droit et violence dans la littérature du Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 91-104

THOMAS J., *Signifiante des lieux, destinée de Renaut et unité de l'œuvre*, dans J. THOMAS, PH. VERELST, M. PIRON (eds.), *Études sur « Renaut de Montauban »*, Gent, Romanica Gandensia, 1981